



ADMISSIONS PARALLÈLES 2019 / 2020

du 1 avril 2019 au 30 juin 2019 La date limite de candidature varie selon les départements

L'ENS Rennes accueille chaque année des étudiant-e-s, qui suivent tout ou partie de leur formation à l'école dans le domaine du droit, économie, management, des mathématiques, de l'informatique, des sciences de l'ingénieur ou des sciences du sport et éducation physique.



Ils ont accès aux mêmes ressources pédagogiques et suivent les mêmes parcours que les normalien-ne-s. Ils accèdent avec le même succès aux principaux débouchés de l'ENS Rennes.

À l'issue de leur formation dans un des départements d'enseignement et de recherche, ils obtiendront l'un des diplômes co-accrédités par l'ENS Rennes et les universités de Rennes 1, Rennes 2 ou Sciences Po Rennes : masters, magistères (L3 - M1 - M2), doctorats.

LA PROCÉDURE D'ADMISSION PARALLÈLE

Pour trouver la procédure de dépôt de candidature, consultez la rubrique "Admissions parallèles" du département d'enseignement et de recherche que vous souhaitez intégrer ci-dessous :

[Droit - économie - management](#)
[Informatique](#)
[Mathématiques](#)
[Mécatronique](#)
[Sciences du sport et éducation physique](#)

THÉMATIQUE(S)

Vie de l'École, Admission

ADMIS(SIBLE)



Cet été, reste à la page !

Une page Facebook pour toi.

Logement, rentrée, vie étudiante, est-ce qu'il pleut tant que ça en Bretagne ?, ... des élèves te renseignent, te rassurent et te répondent sur la page Facebook : [AdmissiblesENS Rennes](#)